AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DL 14-5-64 295521

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION D'ORLÉANS (Tél. 87-45-41)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, NIÈVRE, YONNE)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 21, rue Eugène-Vignat - ORLÉANS.
C. C. P. : ORLÉANS 4.604-25

ABONNEMENT ANNUEL
15 Francs

Supplément n° 2 au Bulletin n° 44 de Mai 1964 — 13 MAI 1964

AVERTISSEMENTS — ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER

Les risques de contaminations primaires restent toujours très graves. Des sorties de taches parfois importantes sont signalées dans les vergers où la protection a été insuffisante durant la période pluvieuse du 17 au 25 Avril. D'autres manifestations de la maladie sont à craindre durant les prochains jours. La protection des arbres doit donc toujours être parfaite.

Le dernier traitement a perdu une partie de son efficacité du fait du développement de la végétation. En conséquence, il est conseillé d'effectuer un nouveau traitement dès réception de ce Bulletin.

VIGNE

BLACK - ROT DE LA VIGNE

Le développement rapide de la végétation a fait perdre une grande partie de l'efficacité du traitement conseillé dans notre Bulletin Technique du 5 Mai.

Les risques de contaminations étant très graves maintenant il est nécessaire d'effectuer un nouveau traitement dès réception de ce Bulletin.

INFORMATIONS — ARBRES FRUITIERS

OIDIUM DU POMMIER

Un nouveau traitement est nécessaire contre cette maladie.

VIGNE

OIDIUM DE LA VIGNE

Les premières manifestations de la maladie sont visibles sur les cépages sensibles.

La lutte contre l'Oïdium est d'autant plus facile que le premier traitement a été effectué précocement. Il est donc conseillé de faire une première application sur toutes les vignes sensibles à la maladie, au début de la semaine prochaine.

ROT-BRENNER ou ROUGEOT PARASITAIRE

Cette maladie est caractérisée par l'apparition de taches rougeâtres plus ou moins diffuses sur les feuilles et par une défeuillaison plus ou moins importante de la base des rameaux en cas d'attaque grave.

Dans toutes les régions où l'on redoute cette maladie il est conseillé de faire un traitement sur toutes les vignes qui ont au moins trois feuilles bien étalées.

On peut utiliser une Bouillie Bordelaise à 1,5 %, un mélange Zinèbe-Cuivre à la dose indiquée par le fabricant ou un produit à base de Zinèbe à la dose de 0,5 %.

RHYNCHITE ou CIGARIER

Les premiers insectes sont apparus dans certains vignobles.

Il y a donc lieu d'intervenir dès l'apparition des premiers dégâts en effectuant un traitement avec un insecticide organique de synthèse.

ERINOSE DE LA VIGNE

Il est conseillé d'intervenir dès l'apparition des premiers dégâts en effectuant un traitement avec un produit à base de Soufre.

ARAIGNEES ROUGES

Les conditions climatiques actuelles ont favorisé les éclosions des oeufs d'hiver. Des pullulations très importantes d'Araignées Rouges sont observées dans certains vignobles.

En conséquence, il est conseillé de surveiller attentivement les vignes pour intervenir, le cas échéant, en utilisant un des produits indiqués dans la liste qui a été remise à chaque abonné.

ACARIOSE

Cette affection provoquée par un minuscule acarien invisible à l'oeil nu se rencontre dans certains vignobles. On pourra dans ces cas-là effectuer un traitement avec l'un des produits conseillés contre les Araignées Rouges.

MILDIOU DE LA VIGNE

Les pluies des 6-7 et 8 Mai ont pu provoquer quelques contaminations primaires dans les régions où elles sont tombées. Les taches consécutives à ces contaminations devraient être visibles dans ces vignobles à partir du 16 Mai.

Nous demandons donc à tous les viticulteurs de nous envoyer les feuilles malades qu'ils pourraient observer dans leurs vignobles, dans le cadre du concours pour la détection des foyers primaires de Mildiou dont le règlement est publié ci-après.

CULTURES LEGUMIERES

TEIGNE OU "VER DU POIREAU"

Les premières pontes viennent d'éclore.

En conséquence, il est conseillé d'effectuer un premier traitement en utilisant un produit à base de Parathion ou d'Azinphos (anciennement Gusathion).

CONCOURS POUR LA DETECTION DES FOYERS PRIMAIRES DE MILDIOU DE LA VIGNE

Un concours pour la détection des premières taches de Mildiou de la vigne est ouvert dans les six départements dépendant de la Station d'Avertissements Agricoles d'ORLEANS.

Il est inutile d'insister sur l'importance de la découverte des premiers foyers de Mildiou. Ils devront être principalement recherchés dans les situations favorables au développement de la maladie, spécialement les bas-fonds humides où l'eau séjourne à la surface du sol. D'ailleurs, les viticulteurs connaissent très bien ces situations et voudront bien les visiter fréquemment pour nous faire part de leurs observations.

- REGLEMENT DU CONCOURS -

I - Le concours pour la détection des premières taches de Mildiou est ouvert à tous les viticulteurs abonnés ou non aux Avertissements Agricoles, résidant dans les six départements dépendant de la Station d'Avertissements Agricoles d'ORLEANS.

.../...

II - Dans chacune des régions définies ci-après, a lieu un concours indépendant :

LOIRET -
1) Région de la Vallée de la Loire de TAVERS à ORLEANS
2) Région de GIEN, BRIARE, BONNY-SUR-LOIRE.

LOIR-et-CHER & INDRE -
3) Région des côteaux du Loir
4) Région des côteaux de la Loire
5) Région des côteaux du Cher y compris le vignoble situé dans l'Indre
6) Vignobles de Sologne.

CHER & INDRE -
7) Région de SANCERRE
8) Région de QUINCY (Cher) et de REUILLY (Indre)
9) Région de CHATEAUMEILLANT et de LA CHATRE (Indre).

YONNE -
10) Région d'AUXERRE
11) Région de CHABLIS
12) Région de LIGNORELLES
13) Région de TONNERRE.

NIEVRE -
14) Région de COSNE
15) Région de POUILLY
16) Région de LA CHARITE-SUR-LOIRE.

III - Dans chacune de ces régions, ci-dessus délimitées, les prix suivants seront distribués :

- 10 F à chacune des personnes qui auront trouvé les deux premières taches
- 5 F à la personne qui aura trouvé la troisième tache.

IV - Les personnes qui auront trouvé des taches de Mildiou les enverront, sous pli affranchi, à la Station d'Avertissements Agricoles 21, rue Eugène Vignat à ORLEANS (Tel. 87-45-41). Pour que l'envoi arrive en bon état il est conseillé de placer, si possible, les feuilles dans un sachet en matière plastique.

L'envoi devra être accompagné des renseignements suivants :

NOM : ....

PRENOM : ....

ADRESSE : ....

LIEU DE DECOUVERTE DE LA TACHE DE MILDIOU : ....

DATE : ....

AGE DE LA VIGNE : ....

SITUATION DE LA FEUILLE SUR LA SOUCHE (1ère, 2ème, etc...) : ....

SITUATION DU VIGNOBLE : (coteau ....
(plaine ....
(cuvette ....

IMPORTANCE DE L'ATTAQUE (nombre de taches découvertes) : ....

CEPAGE : ....

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,
G. RIBAULT.
B. PACQUETEAU.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,
G. BENAS.

P38

Imprimé à la Station d'Orléans.   Le Directeur Gérant : L. BOUYX.